



Vidéo protection

Un dispositif en évolution

DATTP

Installation des 1^{ères} caméras 2010-2012

Caméras sur le secteur Sainte Anne – Saint Michel

- place Ste Anne, rue Pont aux Foulons, rue de Penhoët, rue St Michel, Place Rallier du Baty

Caméras sur le centre commercial du Gast

Caméras sur la dalle du Colombier

Déploiement 2013 – 2014

- Centre commercial Europe et centre commercial du Gros Chêne**
- Place de la République**
- Centre commercial Italie**

en interne

Rapport sur la vidéo protection, Un outil au service de la sécurité et de la tranquillité publique. Bilan 2010-2014. Document interne qui retrace la mise en place de la vidéo protection, les conditions de fonctionnement du système, les coûts directs et indirects ainsi qu'une 1^{ère} approche des résultats obtenus (GTFIAG 15 octobre 2015)

en externe

étude confiée à un évaluateur indépendant qui s'attache plus directement à l'usage de la vidéo protection : M. Eric Heilmann professeur à l'université de Bourgogne à Dijon, membre du laboratoire de recherche en sciences de l'information et de la communication Cimeos.

❑ prévention de la délinquance

- L'efficacité des caméras est d'autant plus élevée que la configuration des lieux répond à certaines caractéristiques : espace géographiquement limité, nombre restreint de points d'entrée et de sortie
- La présence de caméras n'apparaît pas dissuasive sur certains types de comportements délinquants. Or à Rennes la majeure partie des actes impulsifs de délinquance a un lien direct avec l'état de consommation d'alcool du délinquant ou de la victime

❑ aide à l'élucidation

- En matière d'aide à l'élucidation la vidéo protection n'a qu'une utilité marginale pour des raisons à la fois techniques et humaines : "contrairement à l'idée véhiculée tant par les défenseurs de la vidéo protection que par ses détracteurs, la surveillance des écrans et, par là même des espaces placés sous l'œil des caméras, est loin d'être continue, ni dans le temps, ni dans l'espace
- Le Ministère de la Justice ne tient pas de statistiques faisant ressortir la part de la vidéo protection dans la résolution d'affaires

❑ Lutte contre le sentiment d'insécurité

- Le sentiment d'insécurité se manifeste de différentes manières : par la peur d'être victime d'actes de délinquance (pour soi et ses proches) ; par la crainte de ne plus être suffisamment protégé par les forces de l'ordre ; par l'inquiétude ressentie au sein de certains lieux ; par des incivilités
- Les causes du sentiment d'insécurité sont complexes et particulièrement diffuses. On y retrouve le déficit de cohésion sociale, les médias, l'hétérogénéité de la population, le lieu de résidence, la taille de la ville, etc...

□ Un plus pour l'activité des services

- dès qu'il y a corrélation entre l'observation et l'intervention sur le terrain l'outil de vidéo protection se révèle intéressant
- Dès l'origine la conception retenue est d'installer des caméras en prévoyant une intervention humaine en parallèle : une caméra seule ne suffit pas à régler les problèmes à traiter

❑ Une aide à la sécurité des policiers municipaux

- Un nouvel usage s'est ainsi développé sans qu'il ait été conçu comme tel à l'origine, celui de la sécurisation des PM lors de leurs interventions
- La vidéo permet en tout premier une levée de doutes: le problème est-il réel sur le terrain ? Justifie-t-il d'envoyer sur place un équipage ? Si oui avec quels moyens ? Une fois sur place la vidéo apporte une sécurisation supplémentaire au bénéfice des agents en intervention

❑ Une aide au maintien de l'ordre

- Avec toutes les limites détaillées plus tôt, la vidéo protection est utilisée par la police nationale soit pour des flagrants délits, soit pour son travail d'enquête
- La vidéo protection est également utilisée dans les missions de maintien de l'ordre

☐ Inspection de la CNIL 2/07/2015

☐ Les inspecteurs ont noté :

- Le respect des formalités préalables (autorisation préfectorale)
- Le contrôle d'accès au CSU et les habilitations à visualiser/extraire les images
- Les masquages dynamiques garantissant l'impossibilité de visualiser les espaces privatifs des bâtiments
- La traçabilité des réquisitions judiciaires
- La destruction des images à l'issue du délai de conservation de 15 jours
- Les modalités d'information du public et la possibilité d'un droit d'accès aux images pour les particuliers

- ❑ **Le constat de l'évaluation est de prendre en compte l'usage réel des caméras d'où une proposition de faire évoluer le périmètre couvert par le biais d'un redéploiement des ressources ainsi que le recours aux innovations technologiques**
 - L'utilité de certaines caméras s'est réduite avec le temps, d'où une proposition de dépose
 - certains sites nécessitent un complément de couverture (couverture incomplète ou activité renforcée de la PM)
 - Sur d'autres espaces le recours à une vidéo protection mobile serait plus adapté à des événements temporaires

Continuité espaces publics ligne B du métro

Place de la République

4 caméras +1

Assurer une couverture vidéo de la station de métro St Germain en lien avec le dispositif de couverture de la Place de la République

Centre commercial Gros Chêne

4 caméras +1

Assurer une couverture vidéo de la station de métro Gros Chêne dans la continuité du dispositif de vidéo du Centre Commercial

Axe piétonnier

Place des Lices +2 caméras

Rue Le Bastard +2 caméras

Place de la Mairie +1 caméra

Assurer un lien entre les espaces vidéo protégés existants de la Place Sainte Anne et de la Place de la République sur une axe piétonnier fortement utilisé

Espaces publics très fréquentés

Place Ste Anne St Michel
7 caméras

Adapter le dispositif de vidéo protection du site aux futurs aménagements de la Place

Lien urbain gare nord-sud
Parvis nord gare
Parvis sud gare
+ 6 caméras

Assurer une couverture vidéo sur la partie d'itinéraire piétonnier très fréquenté par les voyageurs du PEM hors champ de la surveillance naturelle de cet espace

Dalle du Colombier 5 caméras

Assurer une couverture vidéo sur un espace très fréquenté

Prévention et sécurité

Dalle Kennedy + 4 caméras
Centre Commercial Italie
3 caméras

Assister les forces de police dans leur travail quotidien et sécuriser les usagers de l'espace public

Usage
ponctuel sans
enregistrement
des images

Pool de caméras mobiles utilisées dans le cadre de la sécurisation d'événements se déroulant sur des espaces publics